

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Prières des Quarante-Heures. — IV La fête du travail. — V Allocution de Mgr l'archevêque, aux ouvriers de langue anglaise réunis à Saint-Patrice. — VI L'heure sainte. — VII Nominations ecclésiastiques. — VIII Sainte-Julie-de-Verchères : convention des anciens paroissiens. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles. — XI Quelques aveux. — XII Congrégation de Notre-Dame : cérémonie de profession et de vêtue.

**ANNONCES À FAIRE EN CHAIRE**

Dimanche, le 16 septembre

Fête de S. Mathieu, quatre-temps ; neuvaine (1) de S. Michel (le 20 pour la fête, ou le 21 pour la solennité).

**SOLENNITES DE TITULAIRES**

Dimanche, le 23 septembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Lambert, de Saint-Eustache.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Sainte-Thècle ; solennité de ceux de Saint-Joseph (Mélinac), de Saint-Mathieu (Caxton) et de Saint-Maurice.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon).


DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire de Saint-Lin.                      J. S.

**Prières des Quarante-Heures**

JEUDI,	13	SEPTEMBRE	—	Varennes.
SAMEDI,	15	“	—	L'Assomption.
LUNDI,	17	“	—	Saint-Cyprien.

(1) En faisant cette neuvaine même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou pendant les huit jours qui la suivent.

## LA FETE DU TRAVAIL

E fut grandiose à Notre-Dame, le dimanche soir, 2 septembre. Nos ouvriers chrétiens, nos ouvriers canadiens étaient là, plus de dix mille, pour prier et pour écouter. La foi se nourrit par l'entendement — *fides ex auditu*. La foi de nos travailleurs a dû être singulièrement fortifiée. Quand Nos Seigneurs Racicot et Emard eurent pris place aux fauteuils d'honneur, entourés au cœur d'un nombreux clergé, et que les Honorables Brodeur et Lemieux ainsi que les chefs du monde ouvrier furent à leurs sièges près des balustres, sur un signe de l'abbé Lafontaine, monté en chaire, la foule immense se leva, et des milliers de voix, soutenues par le grand orgue, poussèrent sous les voûtes vénérables de l'antique église le simple et pourtant si expressif cantique :

En avant, marchons, en avant marchons,  
Soldats du Christ, à l'avant garde,  
En avant, marchons, en avant marchons,  
Le Seigneur nous regarde  
En avant, bataillons.....

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, parut alors en chaire. Tous les yeux se tournèrent vers lui, toutes les oreilles se tendirent et, cinquante minutes durant, l'attention se soutint admirablement. Nous voudrions publier *in-extenso* les fortes paroles, si épiscopales et si patriotiques, du distingué prélat. Nous en voulons au moins donner une analyse. Nous regrettons qu'elle soit vraiment trop pâle et trop affaiblie, et cela d'autant plus que notre plume est incapable de traduire l'action si vivante et si convaincue, le geste si plein de naturel et d'ampleur, de Mgr de Valleyfield.

« Ouvriers chrétiens, ouvriers canadiens — disait Monseigneur — vous offrez en ce moment un beau spectacle et vous donnez au monde une forte leçon de virilité chrétienne. A la

veille de célébrer au grand jour d'une manifestation solennelle la fête du travail, vous avez voulu, répondant du reste à l'invitation si paternelle de votre premier pasteur, venir ici, aux pieds des autels, dans ce temple magnifique, témoigner de votre foi au « Père qui est dans les cieux », et, au nom de ceux que vous aimez, demander à ce Dieu puissant « votre pain quotidien », celui de votre corps et celui de votre âme, pour vous d'abord et pour tous ceux qui vous sont chers à tant de titres.....

« Ouvriers chrétiens, vous êtes vraiment le cœur de la nation, car en vous vibrent et palpitent l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie ! C'est ce double amour qui vous a réunis si nombreux ce soir. Soyez-en à jamais félicités et soyez sûrs que Dieu vous voit et vous bénit ».

Puis, l'orateur sacré parle de l'universalité de la loi du travail. Il la retrouve en Dieu lui-même, dans l'ange, dans la nature, dans l'homme. Dans l'homme, le travail, après le péché, est devenu une peine. D'où, c'est en souffrant et en travaillant tout ensemble — à la sueur de son front — que l'homme doit désormais se nourrir, s'instruire et se sanctifier.

Mais qui plus que l'ouvrier travaille ? Quelle page de l'histoire ne raconte pas le labeur et les œuvres de l'artisan ? Qui donc a peuplé la terre de monuments et de chefs-d'œuvre ? Or, ce travailleur, qu'est-il au point de vue chrétien ?

Le Christ-Jésus, en se faisant lui-même ouvrier, répond le prédicateur, a fait l'honneur de l'ouvrier chrétien. Ce que l'ouvrier du Paradis terrestre, Adam, nous avait fait perdre, le Divin Ouvrier de Nazareth, de Jérusalem et du Golgota, nous l'a fait retrouver. Jésus fut ouvrier avec Joseph, son père adoptif. Les artisans chrétiens ont droit d'en être fiers et de lui demander, confiants, « la grâce qui sanctifie et la bénédiction qui féconde ».

En-dehors de ces vues de foi, qu'a été l'ouvrier dans l'his-

toire ? Sous la pression du paganisme et par l'abus du droit de la force, l'ouvrier devint un esclave ; et c'est le Christ et l'Eglise qui lui ont redonné sa place d'honneur, c'est le Christ et l'Eglise qui ont revendiqué pour lui la noble liberté des enfants de Dieu. « Ouvrier chrétien, s'écrie superbement l'orateur, je te le dis au nom de l'Eglise et au nom de Dieu, *tu es libre*, sois-en orgueilleux et fier ! Mais n'abuse pas de ta liberté, respecte la propriété, les lois, les droits du prochain... »

Cette affirmation de liberté bien comprise, tombant sur cette foule et tombant de la bouche d'un évêque, tout ancienne qu'elle est, ne laissait pas d'être imposante et de vibrer profondément dans les âmes des auditeurs.

Puis l'évêque parla de l'égalité impossible, que réclament certains utopistes, comme si la liberté ne se devait pas pratiquer dans les bornes de la justice et de la charité et ne présupposait pas des droits de talents variés et de situations diverses qu'il faut respecter. Il dit quelles égalités sont possibles entre humains ; celle, surnaturelle, par laquelle nous sommes tous rachetés du Christ, les fils de l'Eglise et les cohéritiers du ciel ; et cette autre, naturelle, par laquelle nous avons tous même nature, même origine et même fin...

Il nous faut hélas ! défigurer tout cela en le résumant. Mais nous tenons au moins à citer plus au long les idées si pratiques que Monseigneur voulut émettre en application des principes ci-dessus énoncés.

« *Le monde ouvrier, la classe ouvrière*, on en parle beaucoup aujourd'hui, disait le savant prélat. Est-ce à conclure qu'il faille voir un antagonisme nécessaire entre les différentes classes de la société ? Oh ! non, mes frères, bien au contraire. Au jour de la Saint-Jean-Baptiste, quand vous passiez par les rues de la grande ville, nobles et fiers sous les étendards variés de vos métiers ou portant bien en vue l'insigne de votre profession, mes frères, vous ne formiez qu'un peuple,

et c'est ainsi qu'il faut être. Pourquoi laisserions-nous croître en nos sillons en travail des germes de discordes ? Unissons-nous plutôt, unissez-vous ! »

« Oui — poursuivait l'éloquent prélat — unissez-vous, mais que vos unions soient des organisations de sauvegarde et non pas des armées rangées en bataille ! Unissez-vous, mais que vos unions restent patriotiques et chrétiennes et qu'elles ne soient jamais, chez vous, les succursales de ces associations mystérieuses dont les chefs occultes ou étrangers, adverses au nom catholique et à la patrie canadienne, pourraient vous demander demain de singuliers sacrifices. Vous êtes libres ; gardez donc votre liberté ! Unissez vous, mais *chez vous*, par la foi et par le patriotisme autant que par l'intérêt ! »

« Au sein de vos unions, disait encore Monseigneur, des difficultés surgissent parfois, c'est inévitable. La question sociale se pose, il faut régler les relations entre employeurs et employés. La question est difficile, mais elle n'est pas nouvelle. Remontez à la construction du temple de Solomon, et jusqu'au temps où les Juifs peinaient en Egypte sous le joug de leurs maîtres, vous la trouverez déjà la question sociale, difficile et angoissante. L'Évangile seul en donne une solution satisfaisante. L'Église, au nom de l'Évangile, prêche au patron le juste salaire, le respect des faibles, de la femme et de l'enfant, à qui il est indigne d'imposer un fardeau trop lourd. D'autre part, au nom de l'Évangile toujours, l'Église prêche à l'ouvrier la sobriété, l'épargne, l'honnête exécution du travail librement consenti. Voilà la solution tant cherchée. L'Église prêche à tous le repos dominical, la pensée du ciel. Voilà qui fortifie et qui soutient le travailleur, quel qu'il soit ».

« Grâce à Dieu, terminait Monseigneur, nos paroles ne tombent pas ici sur une terre ingrate. Ouvriers chrétiens, ouvriers canadiens, continuez votre travail avec noblesse et fierté. Regardez souvent aux pieds de Pilate, sur la route douloureuse et au sommet du Golgotha, Jésus, le Divin Ouvrier. C'est lui

qui est votre modèle et votre guide. C'est lui qui sera votre Juge au jour de la solennelle rétribution du « juste salaire », mérité dans le temps pour l'éternité. »

Après ce substantiel et solide discours, la cérémonie se continua par la bénédiction du Saint-Sacrement que présida Mgr Racicot, assisté par MM. les chanoines Roy et Gauthier. Tous les chants sacrés furent exécutés par la foule, ce qui donnait assurément un caractère fort imposant à cette manifestation de foi de la part de nos ouvriers.

Avant le *Tantum*, M. le curé Troie lut du haut de la chaire une magnifique consécration de tout ce peuple de travailleurs à Jésus le Divin Ouvrier.

\*  
\* \*  
\*

A Saint Patrice, c'est Mgr l'archevêque qui présida lui-même la cérémonie, et qui voulut bien, après le discours de M. l'abbé Th. Heffernan, adresser en anglais la parole au nombreux auditoire. La fête a été là aussi très brillante et toute à l'honneur de l'esprit de foi de nos compatriotes irlandais. Nous n'insistons pas. Cet article est déjà assez long et, du reste, nous donnons ci après in-extenso la traduction française du discours de Mgr l'archevêque.

## ALLOCUTION

DE

### MGR L'ARCHEVEQUE

**Aux ouvriers de langue anglaise réunis à Saint-Patrice**

Chers ouvriers,

**P**OUR la troisième fois j'ai le bonheur de voir nos ouvriers de Montréal réunis aux pieds des autels, commençant par un acte de religion leur fête du travail.

La scène grandiose que nous avons ici sous les yeux se déroule en même temps sous les voûtes de Notre-Dame. Là, vos frères de langue française prient et chantent comme vous, et comme vous se consacrent au cœur adorable de Jésus.

Mon émotion est aussi vive que ma joie.

Tous, soyez bénis, maintenant et toujours. Catholiques, vous ne craignez pas d'affirmer hautement votre foi.

Fils de l'Eglise, vous venez reconnaître son autorité, la remercier de ses bienfaits, promettre de suivre ses enseignements et d'obéir à ses lois.

Laissez-moi vous redire que l'Eglise vous aime.

Ce qu'elle a fait pour vous dans le passé vous le savez. Toujours elle aura pour vous la sollicitude et la tendresse d'une mère.

Est-ce qu'elles ne retentissent pas encore à vos oreilles les paroles adressées, il y a quelques années à peine, aux ouvriers du monde entier, par l'illustre pontife appelé à bon droit le pape des ouvriers ?

Jamais homme, depuis le Christ, n'avait parlé comme cet homme. Mais aussi c'était au nom du Christ qu'il parlait, avec sa bonté compatissante et son autorité...

Il vous a tracé vos devoirs et vous a dit le secret du bonheur éternel. Il a réclamé pour vous le salaire équitable, et vous a prêché la concorde et la paix. C'est lui, c'est l'Eglise que vous devez écouter.

Ce que l'Eglise a fait ailleurs, elle peut le faire ici avec la même efficacité.

Dans ce pays où fort heureusement l'autorité religieuse est encore mêlée à tout ce qui se fait d'utile pour le peuple, le mouvement ouvrier ne peut être le seul à ne pas bénéficier de son expérience et de ses conseils. Qui donc oserait contester qu'elle peut lui rendre d'immenses services, tant à cause de sa situation personnelle qu'à cause des vérités sociales dont elle est la gardienne autorisée ?

Et qu'on ne dise pas que l'Eglise n'a pas le droit d'intervenir : elle intervient au contraire en vertu d'un droit sacré ; la question sociale étant une question morale autant qu'économique, elle a son mot à dire.

Qu'on ne dise pas non plus que la vieille Eglise se rajeunit, qu'elle se réconcilie avec le peuple. Elle est restée au contraire dans ses traditions les plus chères d'imiter l'exemple du Sauveur ; et bien avant les théoriciens modernes, ses docteurs ont formulé les principes du droit social... Tandis que ce progrès économique et industriel dont nous sommes si fiers nous a apporté des formes nouvelles de misère physique, intellectuelle et morale, remercions Dieu de nous


avoir donné son Eglise, qui peut ressusciter, conformément aux besoins du temps, toutes les énergies de la foi chrétienne.

Ah ! ils sont nombreux ceux qui se proclament vos amis, prétendent vous éclairer et se faire vos chefs. Seuls, croyez-moi, sont véritablement vos amis, et sont dignes d'être vos chefs, ceux qui s'inspirent dans leurs discours ou leurs écrits de l'esprit chrétien et des directions de l'Eglise.

Ceux qui oublient la fin suprême de l'homme et parlent comme si l'Evangile n'existait pas, qui semblent mettre le but de la vie dans les jouissances, qui ont recours à tous les moyens pour soulever le peuple, en parlant de ses droits sans jamais lui rappeler ses obligations sociales chrétiennes ; ces hommes qui, au lieu de chercher à unir dans la charité et la justice les patrons et les ouvriers, ne font que les diviser en les excitant les uns contre les autres ; qui n'ont aucun souci des principes indéniables de la liberté du travail, qui sont prêts à approuver toutes les grèves et s'en réjouissent, poussent les masses vers la révolte au lieu de les inviter à la conciliation et à la paix ; ces hommes qui, sous prétexte d'améliorer le sort de l'ouvrier, voudraient bouleverser les sages et bienfaisantes constitutions de leur pays ; ceux qui font cette œuvre et ceux qui les encouragent, ouvriers, je vous le dis, ne sont pas vos amis.

Soyez sur vos gardes, et tournez vos regards vers l'Eglise en qui vous trouverez toujours la lumière qui dirige, la justice qui protège, l'affection qui console, qui relève et soutient.

## L'HEURE SAINTE

TAIT au Grand-Séminaire de Montréal, le vendredi de la dernière semaine d'août. Depuis six jours, les plus jeunes prêtres du diocèse, MM. les vicaires, étaient en retraite, sous la présidence de Mgr l'archevêque.

La parole apostolique, si vibrante et si convaincante, du Révérend Père Hage, vice-provincial des Dominicains, avait doucement et puissamment tout ensemble remué les âmes. La vertu du Très-Haut, on le sentait, planait sur toute cette phalange de lévites : *Virtus Altissimi obumra bat.*



Tour à tour, on nous avait si bien rappelé quel malheur ce serait d'abuser des grâces très belles que Dieu nous a départies ; comme il fallait ressusciter en nos âmes et en nos vies le don de Dieu, et ne pas fléchir devant les idoles que sont toujours les tendances trop humaines ; quelle prédestination et quelle vocation bienfaisantes veulent notre justification et notre glorification ; quelle foi pure, convaincue et pratique, et quelle humilité d'esprit et de cœur nous sont nécessaires pour faire sur terre l'œuvre de Dieu ! On nous avait si bien parlé de la mort et de la façon dont un prêtre doit l'accepter ; de la dignité de vie qu'exigent l'honneur de notre parole publique, la vertu de notre judicature et la gloire de notre pontificat ; de l'amour de ce Dieu—notre Dieu—qui est partout présent, reste notre témoin, est notre guide et sera notre juge ! On nous avait si bien dit quel zèle absorbant, universel et patient, doit être celui du saint prêtre ; quelle prière sa bouche et son cœur doivent faire monter vers Dieu ; quel honneur enfin et quelle gloire c'est pour le prêtre d'être l'homme qui représente à l'autel et qui s'applique et applique aux autres la passion du Christ : *Probet autem seipsum homo !* Puis, dans un dernier élan, l'éloquent dominicain, cette après-midi même, avait établi si heureusement les merveilleuses affinités entre Marie, la mère du Christ, et les prêtres, ces *parents* du Christ -- *parentes Christi* — comme les appelle saint Augustin, pour en conclure que, comme Marie, toute proportion gardée, les prêtres doivent se rapprocher de Jésus, le comprendre, souffrir avec lui et l'aimer !

Ah ! vraiment, cela avait été bon à l'âme, réconfortant au cœur, convaincant à l'esprit. L'esprit de Dieu, répétons-le, planait sur nos têtes, dans la chapelle provisoire. Mais on était au dernier soir. L'ombre descendait sous les grands arbres qui se penchent vers le petit étang des superbes jardins, bien connus des générations de clercs au Grand-Séminaire de Montréal, ce petit étang, où déjà les premières feuilles d'automne s'en

vont tomber et dormir. Pour une avant-dernière fois la cloche rassembla aux pieds du tabernacle les cent-vingt retraitants et, ce fut, comme le veut la pieuse coutume introduite par notre archevêque il y a quelques années, ce fut *l'heure sainte*.

\* \* \*

L'heure sainte — de huit heures à neuf heures — c'est-à-dire : l'heure de l'adoration et de la prière, l'heure de la reconnaissance et de la supplication, en présence du Saint-Sacrement exposé.

On sent si particulièrement à certains moments le besoin de Dieu et de son secours, et, n'en étions-nous pas là, tous ?

D'abord, sous la direction de M. Garrouteigt, p. s. s., quelques séminaristes chantèrent *l'Adoro te*, en ce rythme de Solesmes, dont on nous avait savamment expliqué la portée et le sens le jour d'avant. Puis, M. le Supérieur de Saint-Sulpice commenta les paroles du grand docteur saint Thomas d'Aquin, s'arrêtant avec piété à nous en faire goûter toute la noble beauté, toute la signification théologique.

Au deuxième quart-d'heure, tout le monde étant debout, on chanta le *Magnificat* de Marie, plaçant ainsi sous la garde de la Sainte Vierge l'hommage de nos vénération à l'adresse de Jésus-Hostie. Et, M. Lecoq lut une page du Père Tesnières sur l'Eucharistie, *mémorial* de la Passion du Christ.

Après, ce fut le chant du *Miserere*, toujours dans ce rythme solenniel et selon cette prononciation à l'italienne qui donnent au latin chanté une douceur si expressive. Et M. le Supérieur encore présenta à notre piété un aliment substantiel.

A la fin du troisième quart-d'heure, on eut l'heureuse inspiration de nous faire chanter, sur l'air bien connu du Missel, le *Pater Noster*. L'effet était vraiment magnifique. Tous ces prêtres adressant ensemble, à la clôture des exercices de la retraite annuelle, la prière que Jésus lui-même a enseignée

jadis, au Père qui est dans les cieux ! C'était, dans les circonstances, d'une simplicité touchante. Une dernière fois, M. le Supérieur parla, et, ce qu'il lisait ou ce qu'il disait trouvait très vite le chemin des âmes.

Enfin, ce fut, dans toute la majesté des rites pontificaux, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, que, entouré de diacre, sous-diacre et chapiers porte-insignes, Mgr l'archevêque donna à ses prêtres.

L'heure sainte était finie. Mais, après avoir entendu ce matin le *Ite et docete* du premier pasteur, nos confrères qui s'en sont allés, chacun au poste assigné, travailler à l'œuvre de Dieu au milieu des fidèles, n'oublieront pas, au moment surtout des sacrifices, l'heure sainte de la retraite d'août 1906.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

**P**AR décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé A. Chaussé, curé de Lachenaie, en remplacement de M. l'abbé J.-B. Durivage, qui se retire du saint ministère ;
- M. l'abbé M.-T. Beauparlant, curé de Saint-Elzéar ;
- M. l'abbé C. Robillard, vicaire à Saint-Charles ;
- M. l'abbé L. Laporte, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ;
- M. l'abbé A. Champagne, vicaire au Sacré-Cœur ;
- M. l'abbé G.-H. Chartier, vicaire à Saint-Joseph ;
- M. l'abbé P.-O. Grégoire, vicaire à Saint-Louis-de-France ;
- M. l'abbé E. Dulude, vicaire à Saint-Denis ;
- M. l'abbé J.-E.-F. Lafortune, vicaire à Sainte-Cunégonde ;
- M. l'abbé S.-J. Cloutier, professeur au collège Sainte-Thérèse ;
- M. l'abbé C.-J. Coursol, professeur au collège Sainte-Thérèse ;
- M. l'abbé E. Thérien, professeur au collège Sainte-Thérèse ;
- M. l'abbé J.-A. Lapierre, professeur au collège Sainte-Thérèse.

---

## SAINTE-JULIE-DE-VERCHERES

---

### CONVENTION DES ANCIENS PAROISSIENS

---

**S**AMEDI et dimanche, 1 et 2 septembre, c'était grande fête à Sainte-Julie-de-Verchères.

Mgr l'archevêque avait bien voulu retarder sa visite pastorale en cette paroisse, pour la faire coïncider avec la convention des anciens paroissiens. Ce fut un beau couronnement de la visite où sa Grandeur complétait le bataillon de ses quinze mille confirmés de cette année.

Les fêtes jubilaires — il s'agissait en même temps de célébrer le cinquantenaire de la paroisse — revêtirent avant tout un caractère religieux.

Il y eut messe solennelle chantée par un enfant de la paroisse, membre honoraire du chapitre de Montréal, M. le chanoine Savariat, curé de Lachine, assisté de MM. Geoffrion et Dulude, aussi enfants de la paroisse.

Monseigneur au trône tenait chapelle avec toute la pompe des cérémonies les plus solennelles.

Cette idée toute neuve d'une convention des anciens paroissiens est un " exemple et une leçon ", exemple d'attachement au foyer natal qui sera imité, et leçon qui aura pour résultats de raviver les pieuses traditions des ancêtres et d'infiltrer à la jeune génération une plus profonde fierté de sa foi chrétienne.

Ce n'était pas tout pour les anciens de venir s'unir aux paroissiens actuels et de prendre part avec eux à un immense banquet sous tente, où quinze cents convives se pressèrent à tour de rôle ; ils voulurent en plus laisser un monument commémoratif de ces grands événements.

Le peuple de Dieu marquait ainsi ses hauts faits et les faveurs divines par des pierres monumentales. Moïse, après avoir obtenu par ses prières la victoire de son peuple sur les Amalicythes, fit ériger un monument destiné à rappeler aux générations le secours de Dieu obtenu en ce lieu.

De même ces anciens de Sainte-Julie avaient songé à élever un riche autel en marbre dans l'église qui les a vu naître à la vie spirituelle et où ils ont fait leur première communion. C'est une pensée de foi qui les a conduit à honorer Dieu dans le lieu de son sacrifice quotidien et de sa résidence intime.

Ils firent cette offrande avec une grande simplicité, comme des chrétiens qui donnent à Dieu.

Sainte-Julie écrivait donc dimanche dernier une belle page de son histoire.

U. D.

---

## AUX PRIERES

---

Frère Emile-Marie Delannoy, de l'ordre des Frères-Mineurs (Franciscains) décédé à Cartierville.

---

### ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 16 septembre

*Dans les diocèses de Montréal, Valleyfield et Joliette*

Octave du Saint-Nom de Marie, *double* ; mém. du 15<sup>e</sup> dim. et des SS. Corneille et Cyprien. Mm. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1<sup>o</sup> des Stigmates, 2<sup>o</sup> du dim., 3<sup>o</sup> des SS. Corneille et Cyprien. Mm.

*autres diocèses*

Fête des Sept-Douleurs de la Ste Vierge, *double majeur* ; mém. du 15<sup>e</sup> dim. ; des SS. Corneille et Cyprien et des Stes Euphémie et comp. Mm. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1<sup>o</sup> des Stigmates, 2<sup>o</sup> du dim., 3<sup>o</sup> des SS. Corneille et Cyprien. Mm.

## QUELQUES AVEUX



QUAND nos adversaires disent du bien des catholiques, on peut être certain que, seule, l'évidence des faits dicte leur langage ; et alors celui-ci n'en a que plus de valeur. Il convient donc de noter, quand l'occasion se présente, les accents favorables qu'ils n'ont pu empêcher de faire entendre. Voici trois aveux significatifs.

— Au sujet des écoles d'Orient, fondées par diverses congrégations religieuses et subventionnées jusqu'ici par le gouvernement français, mais menacées de disparaître bientôt à la suite de la rupture entre l'Eglise et l'Etat, le *Journal de Genève*, journal protestant, fait cette remarque : « S'il plaît aux députés de détruire par un vote toutes les écoles congréganistes d'Orient, ils sont bien libres de le faire ; mais ils se montreraient plus sages en les maintenant, car on ne remplacera pas l'œuvre des Frères de la Doctrine chrétienne, ni celle des Lazaristes, ni celle des Jésuites, à moins de transformer en millions les quelques cent mille francs dépensés en Turquie... Les maîtres d'écoles ne travaillent pas au prix des Congréganistes, qui travaillent presque pour rien..... »

— Maintenant, voici ce qu'écrit M. Guieysse, un des anticléricaux les plus en vue, dans les *Pages libres* : « Je crois bien que nous, les anticléricaux, nous sommes des rageurs, des faibles, des impuissants. Nous sommes jaloux de l'Eglise, de là surtout notre haine contre elle. Nous n'essayons pas courageusement de faire mieux qu'elle, nous voulons simplement détruire ce qu'elle fait. Nos écoles, nous n'essayons pas de les remplir en y donnant un enseignement supérieur à celui des écoles congréganistes, nous déclarons que leur enseignement est bon, simplement parce qu'il n'est pas congréganiste. Nos instituteurs, nous ne cherchons pas à ce qu'ils inspirent et respect et affection par leurs qualités propres, et nous en sommes

réduits à en prendre un certain nombre parmi les ignorantins en rupture de congrégation ; mais comme ils sont des nôtres, nous disons qu'ils vont refaire l'âme de la France ! »

Ce témoignage est curieux à relever et précieux à retenir.

— Un protestant écossais avait imposé sa compagnie à un Brahmine instruit qui revenait du Parlement des Religions, tenu à Chicago. Après avoir essayé vainement d'intéresser le bouddhiste à un projet d'argent, le protestant dit tout à coup : « Vous devez admettre au moins que nos missionnaires presbytériens font beaucoup de bien dans les Indes ; c'est là un fait que tous les voyageurs admettent volontiers ». — « Voulez-vous que je fasse une réponse candide à votre question ? » — « Mais oui, certainement », répondit l'Écossais. — « Alors, laissez-moi vous dire, continua le Brahmine, que lorsque je vois un homme venir dans mon pays avec femme et famille et s'entourer, non pas seulement des choses nécessaires à la vie, mais des choses de luxe ; lorsque je le vois séjourner dans les vallées pendant l'hiver et dans les fraîches montagnes pendant l'été ; lorsque je le vois refuser de sortir la nuit de peur de contracter la fièvre, bien qu'il soit mandé par des malheureux aux prises avec la mort ; je dis que cet homme se sert lui-même. Tel est le missionnaire protestant. Mais, lorsque je vois un homme laisser famille et patrie, comme fait le prêtre catholique, brisant tous les liens qui l'unissent à ses amis et au monde ; privé souvent des premières nécessités de la vie, vivant toujours où son devoir le veut, soit dans les froides montagnes l'hiver et dans les vallées chaudes l'été ; répondant à tous les appels de nuit ; entreprenant des voyages dangereux ; pénétrant jusque dans les demeures de la peste ; cela non pour quelques années, mais pour toute la durée naturelle de la vie ; et cela encore dans les sacrifices du célibat ; je dis que cet homme est un vrai serviteur de Dieu. Et ce que je dis, toute l'Inde le dit ».

---

## CONGREGATION DE NOTRE-DAME

---

### Cérémonie de profession et de vêtue

---

Le 30 août dernier, M. l'abbé J. Gaudin, procureur de Saint-sulpice à Montréal, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

*Ont prononcé leurs vœux temporaires :* Les Soeurs Laura Gauthier, dite Sainte-Marie-Damase ; Eugénie Roux, dite Sainte-Vitaline ; Diana Dudemaine, dite Sainte-Marie-Honoré ; Laetitia Germain, dite Saint-Benoît ; Rose-Alba Chauvin, dite Saint-Louis de Poissy ; Irène Huberdeau, dite Sainte-Marie-Immaculée ; Emma Leblanc, dite Sainte-Geneviève de Paris ; Bernadette Ferland, dite Saint-Thomas de Milan ; Bérénice Charest, dite Sainte-Marie-Philippe ; Marie-Anne Bérubé, dite Saint-Césaire ; Antoinette Braün, dite Saint-Guillaume ; Bernadette Leclerc, dite Saint-Louis de France

*Ont revêtu l'habit de la Congrégation :* Les Sœurs Marie-Rose Lottinville, dite Saint Joseph de la Trinité ; Lucie Piché, dite Sainte-Marie-Esther ; Alexandrina Moussette, dite Sainte-Dorothée ; Elodia Morin, dite Saint-Alexis de Rome ; Alma Gaudette, dite Sainte-Angélique ; Valentine Lamanque, dite Saint-Venant de Tours ; Délia Ouimet, dite Saint-Jules de Sicile ; Marguerite Mc Grath, Joséphine Brideau et Arthémise Desjardins, converses.

La sainte messe a été célébrée par M. l'abbé J. Gaudin, supérieur ecclésiastique de la congrégation. M. l'abbé J. Riopel, professeur au collège de L'Assomption, a prononcé l'allocution de circonstance.